



La gazette  
de Vallabrix

N° 70

NOVEMBRE  
2021

La fibre  
arrive à  
Vallabrix !

Après un an et demi de difficultés dues à la pandémie, j'espère que la vie dans le village va reprendre son cours normal.

Depuis septembre, j'observe avec satisfaction que le foyer accueille de nombreuses activités organisées par les associations du village.

Au niveau de la municipalité, nous continuons à agir pour améliorer votre quotidien.

En 2021, nous avons réalisé des travaux suivants au sein du village :

- Remplacement des luminaires énergivores du vieux village par des LED ce qui va permettre de faire des économies de KWH et de réduire la pollution (la lumière de ces LED est dirigée vers le sol). Le coût de ces luminaires est de 25 000 € avec une subvention de 3 000€.
- Électrification de l'horloge de l'église (5 000 €) et étanchéité du dôme du clocher (10 000 €). L'horloge va être installée dans le hall de la mairie et sera visible de l'extérieur.

Nous avons déposé les dossiers de demande de subvention pour les travaux d'aménagement de la traversée du village et de la Grand rue. Nous rénovons dans la foulée les réseaux humides et secs. Nous espérons être éligibles et commencer les travaux au printemps 2022.

Ce sont des travaux importants qui représentent un lourd investissement pour notre village, nous avons pu thésauriser pour éviter de recourir trop à l'emprunt.

La richesse de cette gazette illustre le dynamisme de notre village qui va encore se renforcer avec l'arrivée d'une nouvelle population au lotissement Le Brugas.

Si la situation sanitaire le permet, nous programmerons un repas avant les vacances de Noël au foyer en regroupant les enfants de l'école et les grand-parents.

Nous espérons être aussi en mesure d'organiser le repas de la commune avec les personnes de plus de 70 ans, les responsables d'associations, les personnels communaux et les élus.

# Le mot **du Maire**

*Bernard Rieu*



## Diplôme du civisme républicain

La population de notre village participe très bien aux différentes élections.

Nous avons des taux de participation très élevés comme le montre le tableau ci-dessous :

Élections	Municipales 2014	Présidentielles 2017	Euro-péennes 2019	Municipales 2020
Taux de participation	90.6	90.3	67.3	76.3

L'association gardoise des anciens Maires et adjoints (ADAMA) sélectionne les communes les plus vertueuses par strate. C'est ainsi que la commune de Vallabrix a reçu le diplôme du Civisme Républicain pour son taux de participation de 67% lors des élections européennes de 2019.

Ce diplôme a été remis à la commune de Vallabrix le mardi 7 septembre au foyer de Quissac.

Contrairement à la tendance actuelle, nous pouvons nous féliciter de voir que le civisme est bien ancré parmi les Vallabrixois.

## La fibre arrive à Vallabrix !

### Eligibilité à la Fibre Optique

A partir du **8 décembre**, vous pouvez contacter votre opérateur.

RETROUVEZ D'AUTRES INFORMATIONS SUR LE SITE WIGARD

 [www.wigardfibre.fr](http://www.wigardfibre.fr)

 [www.wigardfibre.fr/une-question](http://www.wigardfibre.fr/une-question)

# Information *Pratiques*



## Le site internet de la commune fait peau neuve

Afin de faciliter vos recherches et vos démarches, le site s'est doté d'une nouvelle interface plus fluide, avec des rubriques et des actualités mises à jour. Vous retrouverez toutes les informations concernant la vie du village, vous avez accès directement aux organismes de l'état, pour pouvez télécharger les dossiers d'urbanisme (PLU), déclaration de travaux, permis de construire etc., suivre les comptes-rendus des conseils municipaux et des commissions extra-municipales. Ce nouveau site n'est pas figé et nous attendons vos remarques afin de le faire évoluer au mieux.



### SECRÉTARIAT HORAIRES D'HIVER

Lundi  
8:00 - 12:00  
13:30 - 17:30

Mercredi  
8:00 - 12:00

Vendredi matin  
8:00 - 11:00



04 66 22 58 12



04 66 22 01 48



mairie.vallabrix@wanadoo.fr



www.vallabrix.com



Des remarques ?



communication@vallabrix.com

## Etat **Civil**

### Naissances

Le 18 juillet 2021

Théa CANIZARES fille de Lolita REYNERT  
et Romain CANIZARES



Le 30 septembre 2021

Handzo DELTEIL, fils de Julie CANIZARES  
et Tristan DELTEIL



### Mariages

Le 19 juin 2021

Karine et Benjamin GATAULT DELILLE

Le 24 juillet 2021

Alizée et Julien RIEU BARGES



### Décès

Le 6 octobre 2021

Francis GAILLARD  
à l'âge de 84 ans

Le 31 octobre 2021

Suzie FOUCAULT

Le 1<sup>er</sup> novembre 2021 Philippe CANZIANI



Cérémonie du 11 novembre 2017

# Informations Municipales

Aménagement  
local associatif



Environnement



Travaux



Encombrants

Gestion eau



## Aménagement local inter-associatif

Suite à l'appel d'offre, nous avons retenu les entreprises suivantes pour les travaux d'aménagement de ce local.



**27 259 €**

LOT 1

**MAÇONNERIE**

Ent. Testud

**Début des**

**travaux :**

**janv 2022**

**11 150 €**

LOT 5

**ÉLECTRICITÉ**

David Serres

**15 994 €**

LOT 2

**MENUISERIES  
INTÉRIEURES  
SERRURERIE**

SE fer d'art

**14 864 €**

LOT 3

**CLOISONS  
ISOLATION  
PEINTURE**

Jérôme Brun

**12 430 €**

LOT 4

**MENUISERIES  
EXTÉRIEURES  
PARQUET**

Créatech events



## Mise à disposition des locaux communaux

Le local inter-associatif va offrir un espace complémentaire au foyer communal, de plus en plus sollicité.

Le CM a toujours misé sur l'occupation du foyer communal, mis à disposition des associations et régulièrement loués par des particuliers. Le foyer abrite également les activités sportives de l'école en cas de mauvais temps. Et depuis six mois, la Maison France Services Itinérante y tient des permanences un jeudi par mois. Des spectacles y sont donnés, théâtre, concerts, et nous espérons que des ateliers créatifs pour les enfants pourront y trouver aussi leur place.

Le local de la place de l'horloge permettra de répondre à un besoin d'espace collectif qui s'exprime plus fortement aujourd'hui sur notre commune.

Une convention de mise à disposition des équipements publics a été établie entre les associations du village et la mairie. Toute nouvelle association vallabrixoise peut y être intégrée.

Avec Maryse Frammery, élue responsable du secteur vie sociale, Dominique Stoffels secrétaire de mairie, met en place un planning de réservation du foyer.

Ce planning sera prochainement visible sur le site de la commune.



## Usage de la cour de la médiathèque | L'activité du bar

La cour de la médiathèque, attenante au futur local inter-associatif, est utilisée en terrasse de bar pendant la saison estivale. Une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public et un cahier des charges associé précisent les conditions de cet usage.

Le cahier des charges a été conçu pour permettre une coexistence entre l'activité du bar, qui crée de l'animation et les riverains qui doivent pouvoir jouir de la tranquillité publique.

 A retrouver sur le site :



[www.vallabrix.com](http://www.vallabrix.com)

Menu VIE ASSOCIATIVE ► AOT



## La gestion de l'eau dans le village

Depuis plusieurs années, la pluviométrie sur Vallabrix est faible bien en-dessous de la moyenne habituelle qui est de 750 mm par an. Nous constatons une insuffisance de pluie surtout en automne et en hiver ce qui ne permet pas aux nappes phréatiques de se recharger.

Ces faibles précipitations impactent notre agriculture y compris des cultures qui sont adaptées à notre climat comme la vigne ou les oliviers.

D'autre part, notre consommation continue à progresser lentement, en 2020, nous avons distribué 33 000 m<sup>3</sup> d'eau potable. Chaque Vallabrixois a consommé 78 m<sup>3</sup> par an soit 210 litres par jour.

Il faut donc qu'à tous les niveaux, nous agissions pour réduire nos consommations en eau en cherchant les économies qui peuvent être réalisées sans altérer notre confort de vie.

Au niveau de la commune, nous améliorons le réseau de distribution afin de réduire les pertes en eau. Nous avons également mis en place un tarif progressif pour la consommation d'eau qui avantagera les consommations raisonnées (inférieure à 160 m<sup>3</sup>/par an) et qui pénalisera les consommations excessives. Cette tarification va s'appliquer pour le relevé du mois d'octobre.

En partenariat avec la Région, il est envisagé une étude de faisabilité pour réutiliser les eaux sortant de la station d'épuration.

Pour l'agriculture, l'équation est compliquée même si on peut mettre en œuvre des techniques pour limiter le manque d'eau : travail du sol, variétés mieux adaptées, paillage, stockage d'eau en hiver.



## Les encombrants

Le SICTOMU et le centre socioculturel intercommunal de Saint-Quentin-la-Poterie viennent de signer une convention expérimentale sur la récolte des encombrants sur le territoire. Le chantier d'insertion du CSI va venir récupérer vos encombrants une fois par mois en respectant quelques règles (taille des encombrants, propreté, sécurité...).

Ce service doit permettre d'étendre le panel du service public, la valorisation des déchets, l'économie circulaire.

Vous trouverez bientôt le dispositif sur le site internet de la commune, avec inscription, détail sur les encombrants, règles à observer, dates via une plateforme.

La réussite du dispositif permettra sa pérennisation.



## Travaux

### Voie publique et sécurité

Un mur de terrasse de palier en pierre sèche, situé impasse Siméon s'est partiellement écroulé sur une propriété privée sous le passage de camions et les infiltrations.

Afin d'assurer la sécurité des habitants et l'accès à cette impasse, le chantier a été confié à l'équipe maçonnerie du chantier d'insertion du CSI de Saint-Quentin-la-Poterie. Un mur de caïrons coulés de ciment est en cours de réalisation. Ancré dans la roche et renforcé par le ferrailage, il va permettre de résister à l'épreuve du temps et les contraintes de l'impasse. La difficulté est l'inclinaison de la roche pour créer une fondation solide au mur. L'emprise du ferrailage et un coffrage à la mesure va permettre au mur de résister. Le mur sera enduit afin de parfaire son aspect esthétique.

Les conditions de ce chantier révèlent les capacités techniques de l'encadrant responsable du travail et les capacités de ses équipes de salariés.



## Travaux sur propriétés privées

Nous attirons votre attention sur deux questions matérielles qui ont une incidence sur la vie quotidienne dans le village :

- Des gouttières de toit de certaines propriétés s'arrêtent à 2-3 m du sol ce qui entraîne un jet d'eau qui tombe sur la chaussée lorsqu'il pleut. C'est désagréable pour les passants et provoque une détérioration du goudron de la chaussée.

Nous vous demandons donc d'allonger vos gouttières jusqu'au sol.

- Nous constatons également que les branches de certains arbres atteignent les fils de téléphonie, ce qui entraîne des pannes. Nous vous rappelons que le réseau de fibre a été installé à côté du réseau cuivre.

Nous vous demandons d'élaguer les arbres.



## Forêt et environnement

Au Sud-Est de Vallabrix s'étend une pinède qui remonte sur la colline de Vallabrix en direction de Saint Victor-des-Oules, contournant l'actuelle carrière sous les terres d'anciennes carrières. Les jeunes l'appellent « le replix », les anciens l'appellent « le Rouziganet ».

Entre sécheresse et coup de mistral, au printemps dernier, les voies d'accès étaient devenues impraticables sous les pins écroulés. Après avoir conventionné et financé un travail avec l'ONF, la municipalité a permis au promeneur de retrouver un lieu de prédilection, au cueilleur de champignons de retrouver une aire de jeux.

L'ONF s'est engagé à trouver des co-participants pour évacuer une partie du bois inutilisable vers une recyclerie.





## Le point sur le PLU



### Le PLU de la commune a été approuvé par délibération du Conseil municipal le 29 avril 2013

Il a fait l'objet depuis de plusieurs procédures

- en 2015 : modification simplifiée concernant l'implantation de la déchetterie.
- en 2017 : mise en compatibilité avec le projet de nouveau groupe scolaire - (construction de l'école et de la cantine derrière le foyer).

Une révision avec examen conjoint a été menée en 2019-2020. Cette procédure visait à redéfinir la zone de construction du quartier Le Brugas (initialement Bouyer) et à fixer le cahier des charges du futur lotissement. Révision approuvée par délibération du CM le 6 juin 2020.

Le PLU fixe les orientations du village en matière d'occupation des sols, définit des zones constructibles ou non constructibles et établit pour chacune d'elle un règlement.

Les demandes d'urbanisme sont examinées par le service urbanisme de la CCPU en fonction des dispositions du PLU.

Le règlement du PLU ainsi que le zonage sont à consulter sur :

 Le site de la commune



[www.vallabrix.com](http://www.vallabrix.com)

Menu URBANISME ▶ Dossier PLU

 Le site de la Communauté de Communes



[www.ccpaysduzes.fr](http://www.ccpaysduzes.fr)

Menu URBANISME ▶ PLU en ligne

# Urbanisme



## Construire dans le quartier Le Brugas Quelles démarches ?

**Le cahier des charges du lotissement** Le Brugas précise les règles de construction s'imposant dans ce secteur qui répond à un plan d'aménagement d'ensemble.

Le cahier des charges a été complété par un **Cahier des prescriptions architecturales et paysagères** élaboré par le constructeur Hectare.

Ce cahier prévoit que toute construction du lotissement soit suivie par un architecte coordinateur désigné (Lionel Paoli, Nîmes) qui conseille les acquéreurs et les « sensibilise à l'impact du bâti sur le paysage ».

 Les deux documents sont consultables sur le site de la Commune :



[www.vallabrix.com](http://www.vallabrix.com)

Menu LOT LE BRUGAS



## Les autorisations d'urbanisme

(référence : site de la CCPU)

Les constructions, les travaux ou les rénovations sont soumis à des règles précises.

■ **Hormis des cas particuliers, sont soumis à DÉCLARATION PRÉALABLE**

- les ravalements de façades,
- les clôtures,
- Construction ou installation d'une piscine enterrée ou hors-sol d'une surface de 10 m<sup>2</sup> à 100 m<sup>2</sup> de bassin (non couvertes ou dont la couverture n'excède pas 1,80 m),
- les châssis de toit et toute modification de l'aspect extérieur d'une maison,
- les constructions créant une emprise au sol entre 5 et 20 m<sup>2</sup>,

- les extensions n'excédant pas 40 m<sup>2</sup> et qui n'entraînent pas une surface de plancher totale ou emprise au sol supérieure à 150 m<sup>2</sup> dans les zones urbaines,
- tout changement de destination d'une construction existante (exemple : transformation d'une habitation en commerce), sans modification des structures porteuses ou modification de façade,
- la division de terrain en vue de créer une ou plusieurs parcelles à bâtir lorsqu'il n'est pas prévu de réaliser des voies, réseaux ou espaces communs,
- les exhaussements ou affouillements de plus de 2 m de haut et supérieur ou égal à 100 m<sup>2</sup> et inférieur à 2 ha.
- Coupe ou abattage d'arbres en Espace Boisé Classé (EBC).

#### ■ Travaux soumis à l'obtention d'un **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- toute construction nouvelle, même sans fondation, qui entraîne la création d'une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>,
- les extensions de constructions existantes supérieures à 20 m<sup>2</sup> et entraînant une surface de plancher totale supérieure à 150 m<sup>2</sup>,
- tout changement de destination d'une construction existante accompagné de travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment,
- la modification d'un bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

**Le recours à un architecte** est obligatoire pour la réalisation du dossier de demande lorsque la surface de plancher totale de la construction est supérieure à 150 m<sup>2</sup> ou quelle que soit la surface lorsque la demande est formulée par une personne morale (association, société...).

Lorsqu'il s'agit de **bâtiment recevant du public**, des documents supplémentaires doivent être fournis par le demandeur (autorisation de travaux, notice d'accessibilité, notice de sécurité incendie).

#### ■ Travaux nécessitant l'obtention d'un **PERMIS DE DÉMOLIR**

Les travaux entraînant une disparition totale ou partielle d'un bâtiment sont soumis à l'établissement d'un permis de démolir, dans le cas où la commune a délibéré pour instaurer le permis de démolir ou dans le périmètre de protection d'un monument historique.

- l'abattage d'un mur,
- d'une toiture,

- d'un escalier extérieur,
- d'une dépendance.

**Nota bene** : Lorsque le projet consiste en une démolition pour une reconstruction d'un nouveau bâtiment, le permis de construire peut valoir permis de démolir.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Secrétariat de la mairie :  
Dominique Stoffels, ☎ 04 66 22 58 12

Consulter :



[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Téléchargement des documents à remplir

Les procédures évoluent : les demandes d'urbanisme pourront bientôt être rédigées et déposées directement en ligne.





**Bilan**

# Finances *Communales*



**Bilan au début du 4ème trimestre  
de l'année en cours**

Fonctionnement 2021

<b>Dépenses : 285 000 €</b>	<b>Recettes : 337 000 €</b>
Investissement 2021	
<b>Dépenses globale : 96 000 €</b>	<b>Recettes : 139 120 €</b>
Aire de jeux : 30 000 € Éclairage public tranche 1 : 24 000 € Électrification de l'horloge : 5 500 € Études pour le local inter-associatif : 7 700 €	

Nous continuons à maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges pour investir.

A ce jour, la commune a une trésorerie de 400 000 €, somme qui est mise en réserve pour financer les travaux prévus en 2022 :

Travaux	Coût total	Part communale
RD5 voirie et réseaux humides	<b>465 000 €</b>	<b>93 000 €</b>
Local inter-associatif	<b>94 000 €</b>	<b>35 000 €</b>
Rénovation de la garderie	<b>80 000 €</b>	<b>16 000 €</b>
Goudronnage - Calade - Montée de la Garrigue - Chemin de Bagnarès		<b>30 000 €</b>
Rénovation de l'éclairage public T2		<b>18 000 €</b>
Aménagement hall mairie et bureau du maire		<b>6 375 €</b>

A noter que la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation qui a été en grande partie supprimée, nous percevons en contrepartie la part départementale de la taxe foncière. Cette modification n'a pas entraîné de baisse de recette pour la commune, au contraire la somme perçue est plus élevée.

Par ailleurs, si la taxe foncière tend à augmenter pour les particuliers (taux de la taxe des ordures ménagères plus élevé et évolution des bases), la taxe d'habitation est en voie de suppression complète sur les résidences principales. En 2023, celle-ci ne concernera que les résidences secondaires.



# Commissions

## *Extra municipales*



### Le rôle des commissions

Après les élections de 2020, le nouveau conseil a décidé de mettre en place 4 commissions :

- Eau & Assainissement,
- Environnement,
- Culturelle,
- Sociale.

Ces commissions fonctionnent comme un comité consultatif, qui peut émettre des avis et soumettre des pistes de réflexion au CM. Elles sont composées d'habitants du village, de représentants des associations et présidées par un élu.

Le CR des commissions est mis en ligne sur :

 [www.vallabrix.com](http://www.vallabrix.com)

[Menu LA MAIRIE](#) ▶ [Commissions extra municipale](#)

Les participants aux différentes commissions se sont inscrits en mairie. Les listes restent ouvertes.



### Bilan de la commission culturelle

La commission culturelle s'est réunie 8 fois entre septembre 2020 et septembre 2021 dont 4 fois en groupe de travail sur un sujet précis : l'élaboration d'une convention de mise à disposition des équipements communaux.

Dans son fonctionnement ordinaire, la commission est une instance de discussion collective autour des manifestations organisées par les différentes associations. Les réunions permettent d'organiser et de fédérer les activités culturelles et de réfléchir à des actions qui touchent les habitants du village dans leur diversité. Un agenda des manifestations est établi par trimestre.



En tant que groupe de travail, la commission a mis en place un cadre de fonctionnement permettant l'usage partagé des locaux municipaux.

Les locaux de la commune étant mis à disposition gratuitement pour les associations de Vallabrix, les élus ont souhaité que celles-ci s'engagent sur un projet inter-associatif au service de la population du village. L'esprit de ce projet est formulé au début de la convention :

- mettre en place et promouvoir toutes activités à caractère éducatif, culturel, sportif, familial et social au bénéfice des adhérents et de la population locale,
- permettre aux adhérents des associations de travailler à l'élaboration et à la gestion du projet inter-associatif,
- coordonner la vie associative,
- gérer des services, des activités, du personnel, des locaux en lien avec le projet inter-associatif.

Outre cette convention, signée par les associations partenaires, la création de documents relatifs à l'occupation temporaire de l'espace public ont fait partie des travaux de la commission et ont été validés par le CM.

Lorsqu'elles organisent des manifestations sur les places et autres lieux publics du village, les associations en informent la mairie en remplissant une demande écrite. Un formulaire est maintenant disponible au secrétariat ou téléchargeable sur le site, rubrique Vie associative, AOT. Certaines occupations donnent lieu à une redevance.

Parmi les questions débattues en commission, revient celle des subventions. Anne-Marie Sanguin, élue et membre de la commission, est chargée de cette question.



## Ecole



# Vie Scolaire

(SIRP)



La rentrée scolaire 2021 s'est passée correctement. Quelques changements dans l'équipe enseignante :

- La directrice Mme Lucie Caparros prend en charge la classe de CP, CE1 et quelques CE2 : 23 élèves.
- Mme Sabathier Christelle et Mme Hautot Valérie encadrent la classe de CE2, CM1 et CM2 : 22 élèves.
- Mme Valérie Blet continue dans la classe enfantine avec l'aide de l'ATSEM Aurore Ludovico: TPS, PS, MS et GS : 17 élèves.

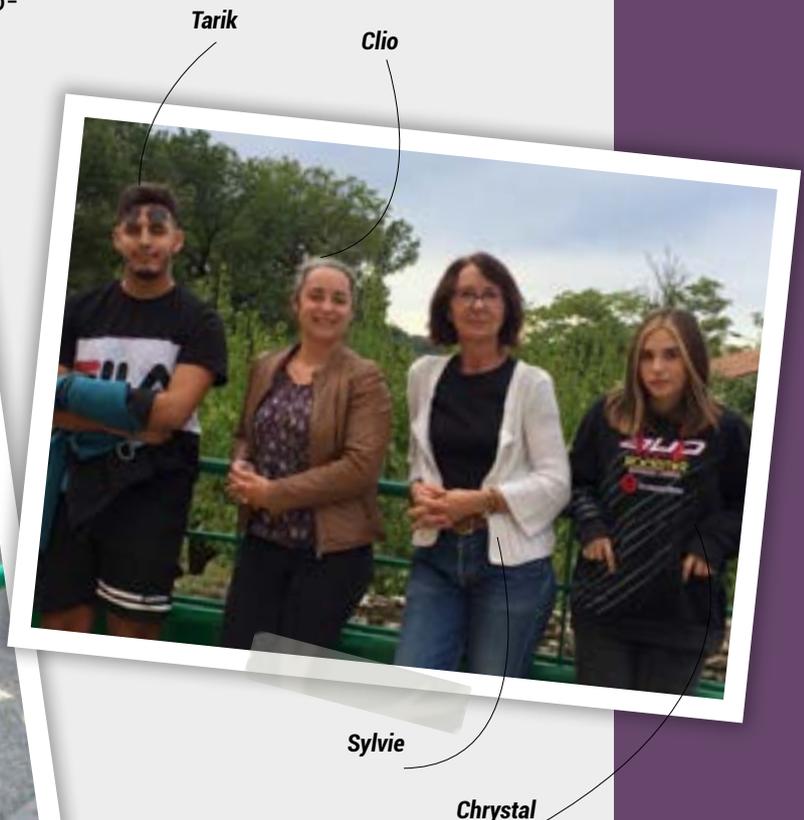
Les conditions sanitaires obligent au port du masque pour les enfants à partir du CP pendant le temps de classe, hors récréations. Les enseignants quant à eux doivent le porter la journée entière.

Le mixage des classes n'est pas encore permis. Les entrées se font par les 3 portes comme l'an dernier.

Pour le périscolaire, les règles sont identiques dans la mesure du possible. A la cantine ont été définies 3 zones avec une distanciation de 1,50 m. A la garderie 2 groupes sont formés particulièrement le soir au moment du goûter.

- Sylvie Faure s'occupe des repas et du ménage des classes.
- L'équipe d'animation est formée autour de Clio Liégeois qui pour sa 2ème année s'occupera de la gestion de la cantine et des garderies en plus de son rôle d'animatrice. Tarik Belkebir remplace Antoine comme animateur en formation avec le CSI de St Quentin.
- Mme Michèle Thomas a été embauchée pour assurer le ménage des autres parties de l'école (hall, escaliers, sanitaires,...).
- Une jeune stagiaire de la MFR, Chrystal Galy, est venue compléter l'équipe à partir du 16 septembre. Elle sera présente une semaine sur deux jusqu'aux vacances de Toussaint.

Bonne année scolaire à tous ces jeunes apprenants.





Ecole



Centre de loisirs



## Centre de loisirs

### Centre de loisirs du mois d'août 2021

Le CSI de St Quentin a demandé l'autorisation d'occuper les locaux de l'école et de la garderie durant 2 semaines en août. Cela fut un succès, et même au-delà des prévisions.

La première semaine d'août, ce sont plus de 70 enfants qui ont pu profiter de cet accueil. Fin août une peu moins de fréquentation, mais le CSI a prolongé l'accueil jusqu'au 31 août, pour faciliter la garde des enfants en fin de vacances.



## APE

(Association des Parents d'Élèves)

L'année 2020/2021 n'aura pas permis à l'APE de proposer beaucoup d'activités en raison de la crise sanitaire. Alors pour pallier à la grisaille ambiante nous avons voulu apporter un peu de couleur et des nouveaux jeux aux élèves.

Nous remercions grandement nos conjoints ainsi que nos amis qui sont venus effectuer la pose pour la finalisation de ce projet.

Maintenant place à la rigolade, au partage et aux jeux.

Ancien bureau de l'APE : ...

Bénédicte LOPEZ, Laurence TESTUD,  
Vanessa BOURSIGAUX et Tiphaine HIDALGO.

Le bureau de l'APE pour l'année scolaire 2021/2022 est composé comme suit :



Fanny COUDERC  
Présidente



Elsa BICHERON  
Secrétaire



Tiphaine HIDALGO  
Trésorière



Installation jeux





# Vie

# Sociale



## Service Public itinérant chaque mois à Vallabrix

Si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives, par un contact direct, avec ou sans RDV, ce service public peut vous aider et proposer un accompagnement numérique :

- Assurance Maladie,
- Famille : aide au logement, RSA, allocations familiales...
- Retraite.

Les permanences sont annoncées par affichage en mairie et sur le site de la commune.

### Prochaines permanences

Jeudi 18 novembre 2021  
Jeudi 16 décembre 2021

de 14:00 à  
16:30

Depuis le mois de mai, nous constatons une fréquentation régulière.  
Maints accompagnements ont été réalisés par les deux agents de la M.S.A.

### Calendrier de la tournée mensuelle

1ère semaine du mois	Communes	Communes
Lundi	<b>FOISSAC</b> 9:30 - 12:00	<b>SERVIERS</b> 14:00 - 16:30
Mardi	<b>AUBUSSARGUES</b> 9:30 - 12:00	<b>GARRIGUES</b> 14:00 - 16:30
Mercredi	<b>MOUSSAC</b> 9:30 - 12:00	<b>ST-DEZERY</b> 14:00 - 16:30
Jeudi	<b>BLAUZAC</b> 9:30 - 12:00	<b>SANILHAC</b> 14:00 - 16:30
Vendredi	<b>ST-MAXIMIN</b> 9:30 - 12:00	<b>FLAUX</b> 14:00 - 16:30
3ème semaine du mois		
Lundi	<b>LUSSAN</b> 9:30 - 12:00	<b>LA BRUGUIÈRE</b> 14:00 - 16:30
Mardi	<b>VALLÉRARGUES</b> 9:30 - 12:00	<b>BELVÉZET</b> 14:00 - 16:30
Mercredi	<b>ST-VICTOR DES OULES</b> 9:30 - 12:00	<b>POUGNADORESSE</b> 14:00 - 16:30
Jeudi	<b>ST-LAURENT LA VERNÈDE</b> 9:30 - 12:00	<b>VALLABRIX</b> 14:00 - 16:30
Vendredi	<b>ST-HIPPOLYTE DE MONTAIGU</b> 9:30 - 12:00	<b>LA CAPELLE ET MASMOLÈNE</b> 14:00 - 16:30



## Logement pour les jeunes



### CAF

Vous pouvez aussi appeler le **0 806 000 278** pour vous faire conseiller. Ce numéro, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h, est au prix d'un appel local, non surtaxé. Un conseiller vous renseignera sur le soutien ou les aides qui peuvent vous être apportés et comment en faire la demande auprès de votre Crous.

**Le fonds de solidarité pour le logement (FSL)** accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour payer les dépenses liées à leur logement (factures, loyers...). Il existe un FSL par département.

Des aides peuvent être attribuées pour financer les dépenses de logement. D'une part, l'avance Loca-pass permet de financer le dépôt de garantie exigé lors de la signature du bail. D'autre part, la garantie Visale qui permet de financer les impayés de loyers et charges (caution).

**Avance Loca-Pass** : aide au locataire pour le dépôt de garantie.

**Garantie Visale** : caution pour le locataire.

<b>Etudiant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aides de la CAF/MSA : APL, ALS ou ALF.</li><li>• Aides d'Action Logement : garantie Visale, avance Loxa-Pass.</li></ul>
<b>Jeune actif</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aides de la CAF/MSA : APL, ALS ou ALF.</li><li>• "Mon job, mon logement", d'Action Logement.</li><li>• Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT).</li><li>• Résidences pour jeunes actifs.</li></ul>
<b>Jeune sans emploi, ni revenu</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aides de la CAF/MSA : APL, ALS ou ALF.</li><li>• Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ).</li></ul>
<b>Apprenti ou en alternance</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aides de la CAF/MSA : APL, ALS ou ALF.</li><li>• Aides d'Action Logement : Mobili-Jeune, avance Loca-Pass, garantie Visale.</li><li>• Résidences pour jeunes actifs.</li><li>• Logements du Crous.</li></ul>
<b>Colocataire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Aides de la CAF/MSA : APL, ALS ou ALF.</li><li>• Aides d'Action Logement : Mobili-Jeune, Mobili-Pass, Loca-Pass, garantie Visale.</li></ul>
<b>En recherche d'un garant</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Caution bancaire.</li></ul>





## Location du foyer communal pour les particuliers

Vous souhaitez louer la salle du foyer communal

### Tarifs

1/2  
journée

40 €

Soirée

75 €

✓ Jusqu'à 1h du  
matin maximum

Weekend

120 €

### Prêt tables et chaises

**Gratuit\***

*\*Sous réserve de  
disponibilité et de  
l'évolution des décisions  
liées à la crise sanitaire*

### Réservation

La réservation devra s'effectuer au regard de la fiche de réservation disponible en mairie ou téléchargeable sur le site. Elle devient effective après la signature du contrat accompagné des pièces listées ci-après :

- ✓ Une attestation d'assurance "Responsabilité civile"
- ✓ Un chèque de caution de 250 €

### Remise des clés et état des lieux

Avant utilisation, il sera procédé à un état des lieux en présence de l'emprunteur et du représentant de la mairie. Les clés ne seront remises qu'au responsable désigné et inscrit sur le contrat.

Le nettoyage de la salle et le rangement du matériel sont à la charge de l'emprunteur.

Après utilisation et état des lieux, les clés seront rendues lors de l'état des lieux de sortie.

Pour réserver ou connaître la disponibilité, vous pouvez contacter la mairie par téléphone ou par e-mail

**ou**



**Maryse Frammery**



mardi de 9:00 à 12:00



**06 13 51 58 04**



## Vivre ensemble

La mairie est régulièrement alertée sur des nuisances sonores qui rendent la vie entre voisins parfois pénible alors que quelques précautions suffiraient à améliorer la situation.

### Bruits de comportements

Il s'agit de bruits provoqués par un comportement incivil (conversation à voix forte, cris, hi-fi, appareils électroménagers, travaux de bricolage et de jardinage, aboiements de chiens...) Ils sont considérés comme gênants dès lors que leur durée, leur répétition ou leur intensité est excessive. Ils sont passibles d'une contravention de 3ème classe (450 €).

Si votre chien aboie de manière intempestive : munissez-le éventuellement d'un collier anti-aboiements ou faites-vous aider par un éducateur canin.

Les propriétaires d'animaux en particulier de chiens, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage, ceci de nuit comme de jour. Ils doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée et intempestive : les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.

### Concernant nos amis les chiens

Rappelons aussi :

- qu'ils doivent être tenus en laisse, vaccinés (rage), tatoués, munis d'un collier avec nom et adresse du propriétaire,
- que tout animal dangereux doit être déclaré à la mairie et muselé,
- et qu'ils ne peuvent être tenus pour responsables de certains accidents désagréables.



### Rappel de la réglementation

#### Bruits de voisinage

*Il s'agit de l'ensemble des bruits qui sont soumis aux articles R-1334-30 et suivants du Code de la Santé Publique. Selon le Code de la Santé Publique « aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé, l'un des trois critères peut seul suffire à constituer un trouble de voisinage. »*

## Vitesse excessive des voitures dans le village



Nous constatons régulièrement que des voitures traversent le village à des vitesses excessives et représentent un danger pour les piétons et pour les riverains de la départementale.

Nous avons limité la vitesse dans le village à 30 km/h soit environ 10 m/s. Même à cette vitesse, un conducteur doit être vigilant pour ne pas renverser un piéton marchant au bord de la route ou traversant sur les passages cloutés.

Je rappelle que beaucoup d'enfants vont à l'école à pied ou à vélo.

Nous vous demandons donc de respecter cette limitation qui est imposée dans un souci de sécurité d'autant plus que nous voulons favoriser les déplacements doux.

Afin de faire pression sur les automobilistes qui roulent trop vite, nous avons demandé à la gendarmerie d'Uzès de procéder à des contrôles de vitesse.

Les premiers contrôles n'ont pas entraîné de contraventions, en revanche les suivants seront suivis de procès-verbaux en cas d'infraction.



# Intercommunalité

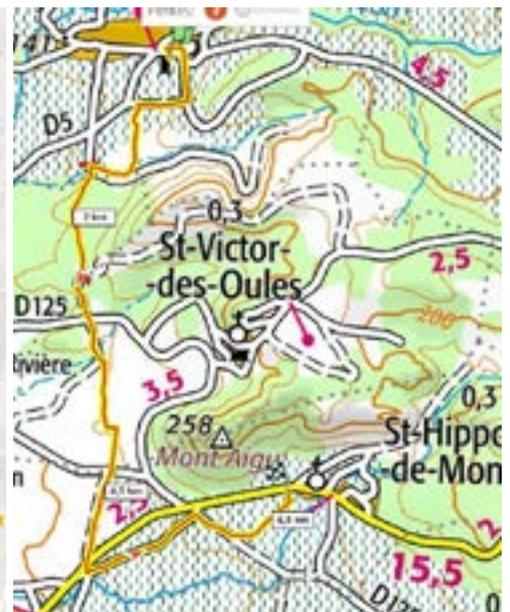
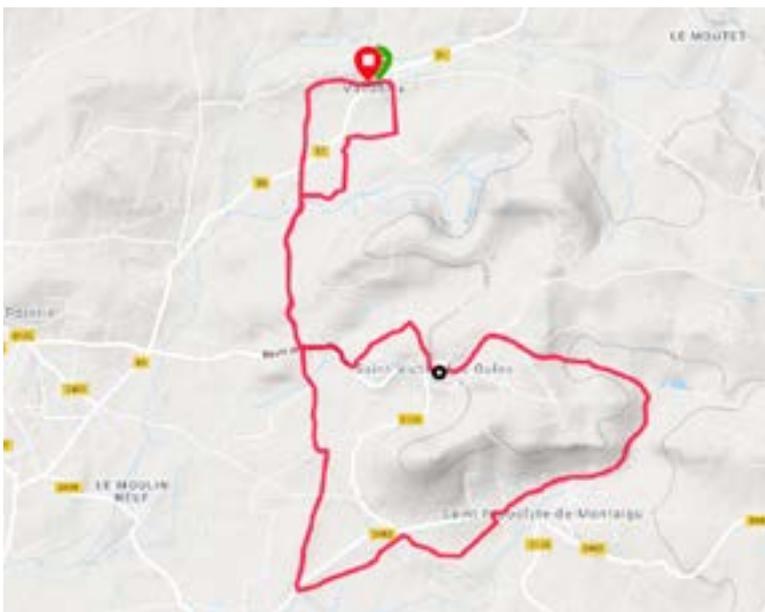


## Projet vélo

Le rôle du vélo va croissant dans nos déplacements et c'est tant mieux ! Les collectivités prennent conscience de la nécessité de faire plus pour permettre le développement du vélo comme moyen de locomotion et du cyclotourisme. A la CCPU, à l'office de tourisme, on parle de développement local, de tourisme durable, de mobilité active (à pied, à vélo) : tendance qui s'affirme à la suite de la crise du COVID.

Aussi avons-nous bon espoir que notre projet vélo, né d'un groupe de citoyens et d'élus de Vallabrix et approuvé à Saint-Hippolyte de Montaignu, voie le jour.

Il s'agirait de créer une piste cyclable entre les 2 villages, qui passerait par Saint-Victor-des-Oules. Un itinéraire, un lien entre deux communes déjà réunies par leur école. La boucle emprunterait des chemins déjà tracés et faciles d'accès, à parcourir en famille.



Notre commune voudrait par ailleurs se positionner comme halte cycliste et obtenir, en créant certains aménagements, un label de l'office du tourisme.

Ce projet intercommunal est porté par le PETR (Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux).



Le 26 septembre 2021, un groupe de cyclistes californiens pique-nique sur la place de l'horloge

# Environnement



## Opération **Nettoyons la garrigue**

A la sortie du confinement, le 8 mai dernier, c'est une quarantaine de personnes et enfants qui ont participé à l'opération « Nettoyons la garrigue ».

Le camion et plusieurs remorques pleines de déchets en tout genre, les plastiques, bouteilles en plastique et flacons ont été mis dans la colonne jaune. Beaucoup de verre ramassé. Cette opération n'a pas lieu d'être dans un pays soi-disant civilisé et respectueux de son environnement.



## Comment participer à la lutte CONTRE L'AMBROISIE



## L'Ambroisie

Cette saison la plante se trouve essentiellement dans les champs ayant accueilli du tournesol soit cette année ou les précédentes car le pouvoir germinatif des graines est très long.

Sur les chemins, j'arrache systématiquement les plantes sauf s'il y en a beaucoup comme le long du chemin de la carrière où nous allons en groupe. Le directeur de la carrière a fait faucher en été.

Pour pouvoir un jour éradiquer cette plante allergisante et envahissante,  
il faut tout d'abord la signaler

via le site



[signalement-ambrosie.atlasante.fr](http://signalement-ambrosie.atlasante.fr)

ou via l'application



L'Ambroisie pousse à partir de fin avril et se développe surtout en juin.

Jusqu'au mois de juillet vous pouvez la détruire en l'arrachant et en la laissant sur place, ensuite en juillet et août, elle est en fleur : il vaut mieux mettre des gants et un masque. Puis en septembre octobre elle fait sa grenaison, il vaut mieux ne pas la toucher afin de ne pas disperser les graines. Si elle est signalée, l'année suivante je passerai voir au même endroit si la plante s'y est installée.

Le 9 août jour sans activité sur le site, le groupe de bénévoles du GPN s'est rendu à l'intérieur de la carrière pour prospection et arrachage. Peu de plantes ont été arrachées, ce qui est bon signe. Le travail des années précédentes porte ses fruits.

A noter que l'ambroisie commence à s'introduire dans les vignes, deux à ce jour. La floraison intervient en même temps que les vendanges.

Il faut absolument que nous prenions tous cette invasion au sérieux et que l'on arrache les plantes afin qu'un jour on n'en parle plus. J'ai fait cette saison 32 signalements dans notre commune.

Au cours de l'été, vous étiez peut-être au bord de l'eau de nos rivières, Gardon, Cèze, Ardèche, vous avez certainement piétiné l'ambroisie que l'on trouve maintenant partout sur les berges de tous nos cours d'eau et donc vous avez aussi ressenti des allergies, les yeux qui piquent, la gorge qui gratte, le nez irrité.

A lire



[www.reussir.fr/vigne/lambrosie](http://www.reussir.fr/vigne/lambrosie)

FICHE BIODIVERSITÉ | L'ambrosie, une plante envahissante à maîtriser dans les vignes

## Contact Réfèrent communal



Hervé DEPASSE



[joethdps@sfr.fr](mailto:joethdps@sfr.fr)



04 66 03 18 24



## Tri sélectif

La loi de transition énergétique prévoit également de passer à une taxe incitative ce qui obligera les ménages à revoir les achats, à trier mieux, et composter afin de n'avoir que peu de déchets dans sa poubelle donc payer moins cher et surtout protéger la planète.

J'aurais bien aimé vous dire que les abords des colonnes de tri étaient propres mais c'est loin d'être le cas, on y trouve même de la ferraille, des miroirs, de la vaisselle et bien d'autres choses, à l'approche de Noël on a vu plusieurs sapins, des jouets.

Les touristes sont mal informés car le samedi très souvent en fin de location, on a vu des sacs remplis de biodéchets alors que tout l'été les bacs individuels sont vidés lundi et jeudi, à défaut en allant faire des courses on peut rencontrer des colonnes enterrées.

Vous allez peut-être voir sur la photo ci-dessous, que l'on remarque très bien la patte d'un cuissot de sanglier : c'était le samedi 14 août.



## Compostage

La loi de transition énergétique prévoit de généraliser en 2025 le tri des biodéchets à la source soit par le compostage, le lombricompostage, le bokashi ; alors pour celles et ceux qui n'ont pas encore commencé c'est le moment de s'y mettre.

A Vallabrix depuis 2022 le compostage se pratique individuellement, depuis 2013 en deux sites partagés pour les usagers ayant établi la convention avec le SICTOMU.

Je suis bénévole pour m'occuper des 7 composteurs collectifs et je dois vous assurer que je suis un peu déçu du comportement de certains usagers qui croient que les coquilles des moules et d'huîtres se compostent. Je retrouve très souvent des sacs plastiques fermés remplis de nourriture ainsi que des os de volailles ou autres animaux.

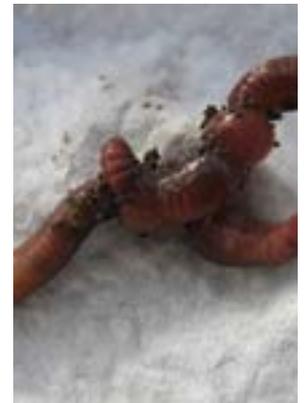
Au cimetière toujours autant de plastiques.

L'acquisition d'un composteur se fait en téléchargeant la fiche de réservation sur le site.



[sictomu.org](http://sictomu.org)

Sur la photo ci-contre, vous distinguez deux vers de compost (eisenia) en accouplement, ils pondent plusieurs centaines d'œufs par an. Chaque jour un vers mange l'équivalent de son propre poids.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



[www.ecologie.gouv.fr/tri-des-dechets](http://www.ecologie.gouv.fr/tri-des-dechets)

## Contact



Hervé DEPASSE



[joethdps@sfr.fr](mailto:joethdps@sfr.fr)



04 66 03 18 24

# Associations



## Les herbes folles

**Une nouvelle association en pleine croissance :** " *les herbes folles au jardin partagé* "

Le collectif citoyen de Vallabrix a donné naissance à une nouvelle association : " les herbes folles aux jardins partagés".



L'objet de cette association est de créer et de gérer un espace commun de jardinage.

Cet endroit se veut aussi lieu de convivialité, de partage et de respect mutuel. Il est géré et animé en commun, par les adhérents qui le cultivent en mettant en pratique une gestion écologique et écocitoyenne du site.

Le jardin partagé favorisera les rencontres en étant un lieu privilégié pour développer le lien et les échanges citoyens.

Zone écoresponsable d'expérimentation écologique et démocratique, le jardin participera au maintien de la biodiversité et à la diffusion des connaissances, de savoirs et de savoir-faire. Il sera également le lieu privilégié pour l'initiation aux différentes techniques potagères comme la permaculture ou l'agroforesterie par exemple.

Espace d'expérimentation collective locale : un pas vers l'autonomie alimentaire.

Enfin les jardins partagés auront également à cœur de développer et d'encourager des thématiques pédagogiques.

Le terrain de 2000 m<sup>2</sup>, compte à ce jour 10 parcelles clôturées et concerne pour le moment une dizaine de familles Vallabrixoises, il est envisagé d'y créer un poulailler, et d'autres espaces...

Si vous souhaitez rejoindre cette folle aventure vous êtes les bienvenus.



## Contact

 [lesherbesfollesvallabrix@gmail.com](mailto:lesherbesfollesvallabrix@gmail.com)

 **06 87 27 29 00**



**GPN**



## Groupe de Passionnés Nature

Nous avons pu continuer nos balades chaque deuxième dimanche sauf pendant les sorties limitées à une heure. La nature n'ayant pas de vacances, nous avons continué tout l'été et nous avons même fêté l'anniversaire du GPN par un pique-nique partagé autour d'une table mise dans la nature pour l'occasion.

Nous sommes un petit groupe de 6 à 12 personnes en moyenne, tous participent aux découvertes ainsi à chaque balade chacun se souvient d'un ou plusieurs noms de notre faune ou flore afin d'enrichir ses connaissances.

Nous avons remanié et rajouté quelques espèces au nouveau livret des arbustes et arbres qui vous a été remis gracieusement par la municipalité.

Nous avons refait quelques piquets avec des acacias donnés par un bénévole du GPN, lesquels sont ensuite dépecés, refendus, rabotés, passés à l'huile de lin, gravés et posés devant les arbres ou arbustes.

Le chantier du lundi réunit plusieurs bénévoles pour entretenir les espaces dans la commune que le groupe a créé sans donner ou prendre le travail de l'employé municipal.

Au cours de l'année, nous avons dégagé les abords du bois des branchages laissés sur place par une entreprise de bûcherons. Nous avons planté l'année dernière le long du chemin de l'école et devant le parking.

Nous sommes en train d'éradiquer les ailantes (monte-aux-cieux) sur l'espace des castagniers à côté de la déchetterie, il serait souhaitable que tous les propriétaires de cette plante, l'empêche de se reproduire car c'est un fléau pour la biodiversité. Cet arbuste croît de 1,50 m par an. Lorsqu'il a fleuri, ses graines du fait de leur forme hélicoïdales, s'envolent dans toutes les directions et des milliers de plantules vont naître chaque année. Plus rien d'autre ne poussera dans ces endroits, certaines vignes aujourd'hui sont colonisées par cette plante, un arbre adulte produit de l'ailanthone une substance chimique qui inhibe la croissance d'autres plantes.

A Vallabrix, on croise l'ailante partout. Il est encore temps de le faire disparaître : suivez notre exemple, nous sommes motivés.



Voyez sur le lien ce que l'on fait à Toulon :

 [A lire L'AILANTE GLANDULEUX](#)



toulon.fr

*TOULON PRATIQUE | Espaces verts | Conseils Santé & Jardinage*

Après le sentier Charlie créé en 2015 que nous entretenons régulièrement, nous commençons à débroussailler un nouveau sentier qui sera praticable dans quelques mois.

Si vous avez envie de participer à améliorer les espaces communaux et à favoriser la biodiversité venez nous rejoindre.

Vous pouvez uniquement venir aux balades mensuelles, nous ne parlons que de notre nature environnante.

## Contacts



**André BETEILLE**



[abeteilleg@neuf.fr](mailto:abeteilleg@neuf.fr)



**04 11 83 24 39**



**Hervé DEPASSE**



[joethdps@sfr.fr](mailto:joethdps@sfr.fr)



**04 66 03 18 24**

**Yvan GREER**

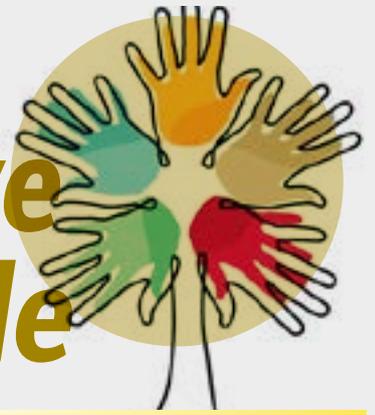
[greerlibbrecht@hotmail.com](mailto:greerlibbrecht@hotmail.com)

**04 66 37 35 53**



Sports &  
Loisirs

# Vie Associative & Culturelle



Notre Assemblée Générale s'est tenue le samedi 25 juin 2021 autour d'une cinquantaine d'adhérents et dans le respect des règles sanitaires.

Les bilans moral et financier ont été approuvés à l'unanimité. Même si les animations et activités n'ont pu être maintenues en 2020, le lien avec les adhérents n'a jamais été interrompu. Une des perspectives pour 2021/2022 est l'organisation d'un voyage pour l'ensemble des adhérents.

C'est très enthousiaste que la Présidente, Carmen MAZIER, espérait que dès le 6 septembre, adhérents et intervenants pourraient se retrouver dans une atmosphère conviviale. Et depuis cette date, les activités ont bien repris, et les adhérents sont au rendez-vous.

**Retenez d'ores et déjà ces dates**



✓ **Marché de Noël**

Dimanche 28 novembre 2021  
9 h à 17 h.

✓ **Vide-greniers**

Le 27 mars 2022.

N'hésitez pas à nous rejoindre ou nous demander de plus amples renseignements.

✉ [vallabrixsportsloisirs@laposte.net](mailto:vallabrixsportsloisirs@laposte.net)

 Passe sanitaire exigé

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne rentrée associative.

**Cette année encore,  
l'association vous propose :**

- DANSE
- PILATE
- YOGA
- GYMNASTIQUE
- ZUMBA
- PÉTANQUE
- PING-PONG
- RANDONNÉE
- VÉLO
- SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

*Et aussi*

DU STEP pourra vous séduire le mercredi de 9h00 à 9h30.

Une nouvelle activité est annoncée une fois par trimestre : **LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE.**



*Profitez d'un cours d'essai dans la plupart des activités !*



La pétanque, tous les mercredis et vendredis après-midi au jardin public



AG du 25/06/2021



## La vallabrixoise

### Club Génération Mouvement

Année difficile avec des contraintes sanitaires limitant nos fortes relations de proximité et de convivialité avec les villages voisins et annulant nos prévisions de sorties et voyages.

A nous de reprendre nos activités à la date du mardi 5 octobre 2021 à 14h au foyer communal et de retrouver des liens sociaux.

En espérant que ce fléau vous épargne ainsi que vos proches.

Très amicalement.

### Contact Responsable



Michel SALERT



04 66 20 90 19



## Atelier numérique

La mise en place d'un nouvel atelier numérique repose sur une idée et un souhait de l'association La Vallabrixoise.

Mis en œuvre par la Fenêtre à Meneaux, ce projet commun consiste à proposer une aide à l'utilisation de l'informatique.

L'atelier a débuté le jeudi 14 octobre.

Il se déroule le jeudi de 18h15 à 19h15 dans la grande salle du foyer communal avec l'assistance et les compétences de Vincent Martinez.



## La fenêtre à Meneaux

### Le mot de la présidente

Mireille Brante

Les activités reprennent pour notre plus grand plaisir.

La Fenêtre à Meneaux est un lieu de rencontres, de partages et de culture, nourrissons-la de nos différences.

Nous fonctionnons grâce au bénévolat et au soutien de la Municipalité.

Nous restons ouverts à toutes les innovations personnelles ou collectives ainsi qu'à la venue de personnes bénévoles.

Au-delà du simple plaisir de nous retrouver, nous espérons pouvoir à nouveau prochainement vous proposer de nouvelles animations.

Bonne année scolaire à tous, petits et grands,

Cordialement à tous.

### Activités de l'association

Odile Pernin-Vidal

La gazette 69 de janvier 2020 annonçait l'exposition de Laure Peyroux en mars puis, les manifestations bien ancrées dans le village depuis plusieurs années :

*Poésie en Garrigues, le M'art'athon des arts en juin.*

Le vernissage des magnifiques pastels de Laure Peyroux a eu lieu et puis, les portes de la médiathèque se sont fermées : les pastels ont séjourné à Vallabrix, confinés à leur manière.



Les projets du printemps 2020 ont été abandonnés.

Il a fallu attendre l'automne pour qu'une nouvelle exposition soit installée. Ce fut, en octobre 2020, le travail de Claude Auroy *Mémoires de contes*.

Il y eut aussitôt un coup d'arrêt : pendant des mois, on a eu l'impression qu'il serait difficile de donner à nouveau un rythme à la vie collective.

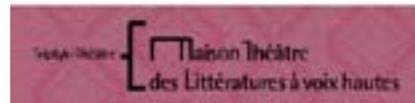
La médiathèque est restée ouverte, les lecteurs n'ont pas déserté.

A la fin du mois d'août 2021, Claude Auroy est venue accrocher une nouvelle exposition *Sur les désordres du monde*, prélude à d'autres activités.

Des expositions sont prévues avec des artistes locaux, initiées par la commission culturelle :

Novembre-décembre, Jean-Pierre Thein, sculpteur.  
Janvier, Eric Babaud, art posté.

Nous renouons notre partenariat avec le **Théâtre des littératures à voix hautes**.



## Programme

Octobre-Novembre

Exposition de Claude Auroy *Sur les désordres du monde*.

Automne 2022

Reinhard Schwartz prépare son projet d'exposition de photographies pour l'automne 2022. En prévision : deux sites d'exposition, la médiathèque et l'école, en lien avec l'équipe enseignante.

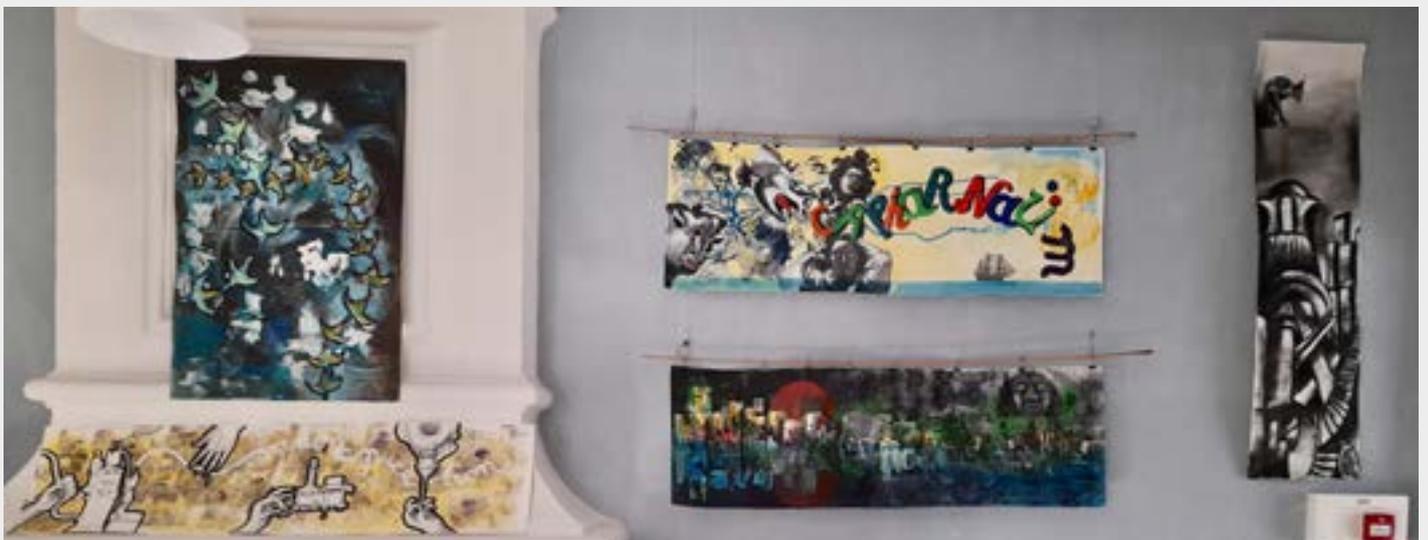
Samedi 11 décembre

19:00-20:15 au foyer : Lecture de "*A la ligne, Feuilles d'usine*" de Joseph Ponthus par Denis Lanoy.

Juillet 2022

Nous nous préparons aussi à faire renaître *Poésie en Garrigues* les 1er et 2 juillet 2022.

Intervention de Denis Lanoy dans le projet sur la lecture à voix haute qui concerne les enfants de l'école (CE2-CM1-CM2). Participation au jury.



Exposition Claude Auroy



# Activités

## CULTURELLES

### Cet été, plusieurs manifestations ont eu lieu

Partenariat *Fenêtre à Meneaux*  
Mairie

4 juillet 2021

**Chaperons dans le Rouge** de la Compagnie *La Puce qui renifle* produit par le Petit théâtre de la Placette à Nîmes.

Cette petite forme théâtrale, qui reprenait sur tous les tons le conte de Perrault, a réjoui son public par l'inventivité des acteurs et leur engagement dans le jeu théâtral.



Partenariat *Amis de la Paroisse*  
Mairie

13 juillet 2021 Duo Luno  
Eglise Saint-Etienne

Deux violoncellistes de talent, Luce Bosch et Noémie Akamatsu se sont réunies cet été pour donner plusieurs concerts en Uzège.

Elles ont pu jouer leur répertoire dans l'église de Vallabrix devant un public conquis. Une expérience de la musique classique que nous aimerions pouvoir rééditer.



Après des mois de vie culturelle réduite, les associations réunies au sein de la commission culturelle, ont tenté de bâtir à nouveau une programmation pour une mi-année 2021.

### A la rentrée, deux manifestations intercommunales ont été accueillies dans le village

18 septembre

Spectacle de l'ATP pour le lancement de la saison théâtrale *Florence et Moustafa*, spectacle inspiré des *Mille et Une nuits* mis en scène par Guillaume Vincent.

Une représentation enlevée par 2 comédiens dynamiques. Une invitation adressée au public de rejoindre les adhérents de l'ATP pour une saison qui s'annonce très riche.



2 octobre

### Le temps des Cerises

Pour sa 18ème édition, ce festival des arts de la rue qui a connu beaucoup de succès en Uzège et sur la communauté de communes de Lussan, a offert 2 spectacles aux amateurs, sur les communes d'Uzès, Bouquet et Vallabrix.

A Vallabrix, la Compagnie *Aller-Retour*, Trapèze clownesque et la fanfare balkanique *Captain Stambolov* devant un public nombreux (300 personnes) et charmé.



### En perspective...

Partenariat *Sports et Loisirs*  
Mairie

Pour fêter le baptême de l'école, organisation d'une rencontre des villageois autour du film réalisé sur la venue d'Isabelle Autissier.

Mairie

Projet de création d'une fresque murale avec les adolescents sous la conduite du graffeur Da Storm.



## Une saison d'adaptations !

La saison 2021 a connu un démarrage tardif, mais festif ! Elle a débuté le samedi 22 mai dans la joie par un repas partagé devant l'Abrix Bar, les Vallabrixois sont venus nombreux.

La saison culturelle de l'Abrix a été courte mais intense !

L'équipe de bénévoles de l'Abrix Bar s'est retroussé les manches pour organiser trois concerts de qualité au jardin public (Heeka, Gipsy Couine et Glabre) qui ont fait le plein, l'ambiance conviviale et festive était au rendez vous.



Nous avons diffusé plusieurs matchs de l'Euro de Football au jardin public dont la finale en partenariat avec l'APE.

Le Bar et l'Epicerix ont ouvert tous les jours du mardi au samedi jusqu'à fin septembre, la collaboration avec des chefs locaux a été proposée tout l'été avec succès.

Courant août une dernière adaptation a dû être faite pour transformer la formule du bar avec de l'Abrix à emporter.



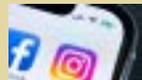
Toute l'association s'est évertuée tant bien que mal à poursuivre ses activités, en restant droite dans ses tongs !

Nous ne souhaitons pas endosser un rôle de contrôle et d'exclusion des personnes, et pour ne pas ternir nos relations avec nos habitués, notre public, et tous ceux qui voudraient découvrir l'Abrix Bar... Nous nous sommes adaptés !

# Abrix Bar

**Vous l'aurez compris, 2021 a été mine de rien, une année riche et fertile malgré le contexte !**

*Vivement 2022 pour encore plus de joie et de partage !*



#abrixbar  
@abrixbar

## Contact

✉ abrixbar@gmail.com



## Des partenariats renforcés

Nous avons accueilli l'assemblée générale de la Fédération des musiques actuelles du Gard (FEMAG), ce qui souligne notre engagement pour la promotion des musiques actuelles et le soutien que nous souhaitons apporter à la scène musicale gardoise, et notamment uzègeoise, depuis le départ.

A noter également, l'adhésion au centre social de Saint Quentin la Poterie. L'Abrix Bar a participé à plusieurs réunions de réflexion sur le projet social, et des collaborations sont envisagées sur des projets concernant l'accompagnement artistique, mais aussi des activités pour les ados et de l'aide sur certains événements.

## Saison Automne / Hiver

Géraldine Guin

L'Abrix Bar continuera ses activités hors les murs avec des accompagnements artistiques et des projets pour les ados menés avec le centre social. Les travaux du local qui accueillera le bar devraient démarrer au mois de janvier.

De nombreux projets sont en préparation, nous vous en ferons part bientôt.



# Les Quincailliers

Géraldine Guin

Venus en force cette année avec une équipe de cinq personnes, dont deux nouveaux artistes, Camille Gerbeau, chorégraphe, et Henri Bokilo, plasticien, la résidence a débuté avec la projection en plein air du film du **Mythe de la Brigande**, tourné lors de la précédente résidence.

Une très belle chasse aux trésors a été construite en collaboration avec les Vallabrixoises et Vallabrixois, petits et grands. Pendant les trois semaines de présence des Quincailliers, les temps de fabrication et création ont permis d'explorer les alentours du village, de découvrir avec un nouveau regard notre environnement proche, d'approcher différentes techniques artistiques et de construire ensemble cette chasse aux trésors rêvée.



La chasse aux trésors s'est déroulée dans une ambiance familiale et joyeuse. Cinq équipes se sont lancées dans ce parcours de défis et d'expériences sensorielles. Au total, une cinquantaine de personnes y a participé, venant de Vallabrix et d'ailleurs.



La chasse aux trésors s'est clôturée par un gigantesque repas partagé, dévoilant l'unique trésor de cette expérience : le Conte du **Mythe de la Brigande**, magnifiquement illustré par Simon Mc Lean et édité en un livre unique, visible par tou.te.s à la médiathèque.

Ce livre est l'aboutissement d'un travail de deux ans, dans la continuité des projets débutés par l'écriture collective du **Mythe de la Brigande**.

Après l'écriture, la construction du totem, le film, la chasse aux trésors qui nous faisaient voyager dans l'univers de ce conte, voici enfin le livre illustré de cette narration collective.

# Le conte

Le texte s'empare des mythes et histoires du village, partagés collectivement, pour inventer une nouvelle cosmogonie de Vallabrix et tisser, parmi ses légendes, des récits qui résonnent avec le quotidien des habitantes et habitants. De la place des femmes et des enfants dans la société moderne et contemporaine, aux enjeux environnementaux et politiques d'hier et d'aujourd'hui, ce projet souligne la puissance des inventions collectives et leurs pouvoirs fédérateurs.

Les illustrations de Simon Mc Lean, dont les aquarelles originales seront bientôt visibles, retranscrivent à merveille à la fois l'atmosphère de Vallabrix, l'univers du conte ainsi que les ambiances du film. L'expérience collective de la vie au village, de l'engagement associatif autour de l'Abrix bar, de l'écriture du conte et du tournage du film, sont sublimés en une vingtaine de pages qui constituent ce livre. Il a sciemment été édité en un exemplaire unique, avec en son cœur cette notion de bien commun qui l'a construit. Il est à noter qu'il a été imprimé et relié à Uzès, par des acteurs locaux dont la rencontre autour de ce livre a été touchante et pleine d'engouement.

Et cette aventure ne s'arrête pas là, n'hésitez pas à nous rejoindre lors de nos futures sorties avec le **Totem de la Brigande**, ces moments de partage et de convivialité sont précieux.



# L'Arbrix

L'Arbrix de vie a été inauguré en ce début de saison... quel est cet arbre ? Nous direz-vous...

Hé bien c'est un outil de partage à l'usage de tous, on peut y déposer une annonce, offre ou demande sur des projets, besoins ou prêts de matériel, bref tout ce que vous avez envie de partager, de proposer, que ce soit un service ou que ce soit une demande...un réseau social mais pas virtuel celui-là !

Un beau moyen de créer du lien, et d'étendre nos branches... car oui, en plus il est très beau et réalisé par notre artiste Lox !



# Artistes de VallabRix

**CAROLINE FAWKES**, céramiste plasticienne, est venue de Londres pour s'installer à Vallabrix en 2003. Son atelier de céramique "Dragon Ceramic" se visite.

Actuellement sa recherche technique porte sur une série *Géologies élémentaires*.

Caroline vous accueille pour visiter son exposition et vous expliquer les techniques qu'elle utilise ainsi que les différentes matières qu'elle inclut dans le grès et l'argile.

Caroline Fawkes  
1, rue du Centre Vallabrix  
07 80 36 16 03



**JENNY JACOTTET** s'est installée l'année dernière dans notre village. De la terre et du métal, pour des sculptures en mouvement, grâce et danse. Une sculpture du corps avec une place particulière au cheval. Son nouvel atelier se trouve à la Bastide d'Engras. Visite possible sur rendez-vous.

Cours de dessin Modèle vivant le 1er dimanche du mois :  
3h de 9h30 à 12h30.

Jenny Jacottet  
06 11 85 68 96  
jenny.jacottet@gmail.com



**GÉRALDINE GUIN** alias *Poterie Timbale- toi !* Je suis installée à St Quentin la Poterie depuis 2015, je propose des poteries utilitaires et décoratives en grès. Je fabrique tout dans mon atelier boutique que je partage avec deux amis potiers Magali Rougier et François Mandin, nous sommes installés en haut du village au plan des oliviers. J'ai plusieurs gammes que je décore sur cru avec jus et engobe que je graffite. Une partie de ma production est dédiée aux enfants (petits et très grands !), une de mes spécialités sont les coquetiers en forme de personnages. Cette année et pour la première fois, j'ai partagé ma passion avec la classe de Cm1 Cm2 de l'école, nous avons passé de beaux moments d'échanges, le résultat est très joyeux, il est visible dans le petit jardin dans l'entrée de l'école. J'espère que les conditions nous permettront de continuer d'autres projets qui auront à la fois du sens et une dimension artistique en lien avec l'environnement et la nature.

Poterie Timbale- toi !  
14 plan des oliviers  
30700 St Quentin la Poterie  
0680048682  
Instagram timbaletoi  
Timbaletoi@gmail.com



**ANNA KARIN ANDERSSON** est née en Suède. Dans le sud de la France, elle se lance pleinement dans l'aventure céramique...

"Vivre, respirer et explorer la porcelaine tous les jours... Le sud, sa lumière et sa végétation sont des inspirations quotidiennes. Comme le geste si simple de sentir la douceur de la porcelaine sous mes mains".

Anna Karin Céramique  
9 rue port Royal (juste à côté de la médiathèque d'Uzès)  
30700 Uzès  
06 15 31 50 24  
www.annakarinceramique.com



## MARIE PALAZZO

C'est en 2009 que Marie Palazzo fait découvrir pour la première fois son travail lors d'un échange culturel avec la ville de Tucson en Arizona. S'enchaînent alors expositions et salons. Ses œuvres sont présentées actuellement dans des galeries en France mais aussi à l'étranger (Suisse, Belgique, Royaume-Unis, Italie, Luxembourg). Que ce soit en peinture ou en sculpture, les sujets de Marie Palazzo sont des personnages imaginaires, souvent des jeunes filles ou jeunes femmes. Seules les postures des corps ou l'inclinaison des têtes nous permettent de deviner un état d'âme ou un sentiment émanant des personnages créés, faisant naître des émotions qui nous ramènent à notre propre vécu.

Marie Palazzo vit et travaille à Vallabrix et présente ses œuvres dans sa galerie, 2 rue Boucairie à Uzès.

06 86 33 90 51  
contact@mariepalazzo.fr



# Patrimoine

Bernadette Escoffier-Voisin



Tour des Bourguignons Aigues-Mortes

pièces de canon. Charles de Bourbon n'était pas un inconnu, c'était un des compagnons d'armes de Jeanne d'Arc.

Mais les villageois n'avaient pas oublié de quelle façon les Bourguignons avaient accommodé les leurs. Leur deuil et leur loyalisme au roi avaient survécu aux longs mois d'occupation. L'heure de la vengeance sonna un jour de janvier 1421.

Le baron de Vauverbe se mit à la tête d'un groupe de villageois courageux. Ils se répartirent en petits groupes armés et attaquèrent dans leur sommeil les gardes des portes du village. Les portes sont ouvertes aux troupes de Charles de Bourbon. Le combat ne fit pas de quartier, on se battait pour tuer, sans pitié ni remords. On massacra tant de Bourguignons cette nuit-là que les cadavres s'entassaient dans les rues. Impossible de les dénombrer.

Dans l'impossibilité de les enterrer, et craignant une épidémie de peste si fréquente et si terrible en cette époque, on décida alors de les entasser dans la tour située à l'angle sud-ouest de la ville sous des monceaux de sel... il suffisait de se pelleter pour en trouver !! La tour devient ainsi la tour des Bourguignons.

Le château est brûlé et après un jugement rapide le gouverneur est décapité.

Aigues-Mortes retrouve sa splendeur et son économie avec Jacques Cœur vers 1440 : la ville devient une base de départ pour la flotte royale, le principal port d'approvisionnement pour les épices, le blé et le sel...

*NB : Nous devons la Tour de Constance d'Aigues-Mortes au roi Saint Louis. Elle aurait été construite sur l'emplacement d'une autre tour du même nom, Constance épouse du comte de Toulouse, fille du roi de France Louis VI.*

## Les Bourguignons salés

"Bourguignon salé, L'épée au côté, La barbe au menton, Saute, Bourguignon" nous dit la chanson.

Le petit village d'Aigues-Mortes connut un épisode dramatique pendant la guerre qui opposait Armagnacs et Bourguignons pendant la guerre de Cent Ans, les deux partis obtenant tour à tour l'avantage, mettant en péril le royaume...

En 1418, le prince d'Orange à la tête d'un détachement bourguignon envahit le Languedoc. Seule Aigues-Mortes résiste. Mais le seigneur gouverneur des lieux Louis de Malepue cède la place aux ennemis. Ces derniers étaient déjà maîtres de Montpellier, Nîmes. Il espérait jouer la bonne carte et y trouver fortune. Des habitants essaient de s'enfuir, rejoindre Beaucaire pour rallier les troupes du Dauphin. Les reîtres bourguignons et les sbires de Malepue fouillent alors le village, massacrent les familles des fuyards. Tous y passent, hommes, femmes, enfants, vieillards. Et commença une occupation du village par la soldatesque bourguignonne.

Mais la roue tourna et les Armagnacs reprirent et nettochèrent le Languedoc. Après Pont StEsprit, Nîmes, le Dauphin, le futur Louis XI, charge en son absence, Charles de Bourbon, comte de Clermont d'assiéger Aigues-Mortes. Le siège dura deux ans, le village avait d'énormes quantités de vivres. On usa, nouveauté, de quelques



Fort de Peccais

Sources et pour en savoir plus : Jean de Serre 1632 books/google.fr Inventaire général de l'histoire de France depuis Pharamond jusqu'à Louis - <https://ot-aiguesmortes.com/le-xveme-siecle> - [www.france-pittoresque.com](http://www.france-pittoresque.com) - Jean Max Tixier Veillée Provençales p 95 édit Encre Bleue 1999. Bernadette Voisin-Escoffier - in blog Valabris Istoria

# Aigues-Mortes et Saint Louis

Porte de la Reine ou de Peccais -  
remparts d'Aigues-Mortes - Gravure  
19ème - Anonyme BNF



Tour de Constance ou Tour du Roi

Comme son père et son grand-père il avait compris que l'unité du pays, l'ouverture du royaume sur la Méditerranée étaient essentiels à la gestion du pays. La Provence et ses ports faisaient partie de l'Empire Romain Germanique. Le Languedoc, lieu de passage entre l'Espagne et l'Italie pour d'éventuelle soldatesque et pour les pèlerins, était devenu français depuis peu, après la croisade contre les Albigeois et le mariage de la dernière descendante des comtes de Toulouse avec Alphonse de Poitiers, frère du roi. L'Aragon lorgnait toujours sur cette province. L'Angleterre y viendra lors de la guerre de Cent Ans. Et des petits roitelets languedociens qui avaient donné du fil à retord aux troupes royales lors de la croisade Albigeoise, devaient être mis au pas. D'autant plus que la plupart détenait des salins, et Louis IX, « roi du sel » avait aussi compris que le sel devenu royal permettrait d'engranger des impôts juteux.

Bref Louis IX à la suite de son père a déjà un pied à Beaucaire où il installe un sénéchal, donc son administration ou super-préfet et en achetant Aigues-Mortes il ouvre le royaume sur la Méditerranée et sur son commerce, en particulier avec les commerçants italiens.

Aigues-Mortes devient donc le premier port français en Méditerranée. Narbonne n'est pas encore très sûre politiquement, trop attachée pendant longtemps aux comtes de Toulouse, Montpellier et son port de Maguelonne sont possessions aragonaises.

Le roi achète en 1240 un bout de terre aux moines de l'abbaye de Psalmodie. On sait que lors de la croisade de 1239, le roi de Navarre et le comte de Champagne embarquent à cet endroit. Mais à cette époque c'était les marines italiennes qui avaient la main mise sur le transport des troupes pour les croisades.

Dès 1244, les maçons d'Alès sont requis pour travailler « sous peine de leurs personnes et de leurs biens ». Il s'agit d'aménager ce qui est encore qu'un petit village. En 1248 le roi achète encore une partie des terres de Peccais à l'abbé de Psalmodie. Le pape Innocent IV autorise la transaction avec l'évêque d'Uzès (archives nationale J295n°12 Layette III p45 n°3706 et archives départementales du Gard H 109 n°12) Le roi accorde aux habitants du secteur, le droit de prélever librement dans les salines le sel nécessaire à leur consommation. (voir sur ce blog Le Fort de Peccais 13/7/2018)

Le 25 août 1248, première croisade du monarque, Louis IX s'embarque d'Aigues-Mortes pour la Palestine. Au bord de sa « grande nave », la Roccaforte, une nef de 38 mètres de long. L'accompagnent une trentaine d'autres navires et une centaine de bateaux plus petits. 25000 hommes, 8000 chevaux, une flotte impressionnante, parfois en bois des montagnes d'Alès. Les travaux ont été rondement menés.

Lors de la deuxième et dernière croisade de Louis IX en 1270, la ville n'a pas encore ses vingt tours et ses 1640 mètres de remparts. Ces travaux vont débiter en 1272, avec son fils, Philippe III le Hardi pour s'achever avec son petit-fils Philippe le Bel 30 ans plus tard.

Seuls la Tour de Constance ou Tour du Roi et le château disparu aujourd'hui sont construits en 1270. La tour devait être un phare-symbole de son règne, tour de défense affirmant la royauté. Ce sera le premier monument capétien du pays sur la Méditerranée.

L'activité maritime continuera après la mort d Louis IX. Les tours serviront régulièrement de prison dès Philippe le Bel pour incarcérer les Templiers. Mais c'est une longue histoire.....

Aigues-Mortes devient enfin port fluvial en 1806 grâce au canal du Rhône à Sète.

Une légende tenace veut qu'autrefois la mer vienne lécher les remparts d'Aigues-Mortes.

Et pourtant comme son nom l'indique, Aigues-Mortes ou Eaux-Mortes se situe au fond d'une lagune, d'un étang. Au 13ème siècle, le lido ou cordon littoral se trouve pratiquement au même endroit que maintenant. Peut-être un canal reliait le village à la mer et un port se trouvait sur la rive droite du Grau-du-Roi, approximativement dans ou vers le quartier du Boucanet.

Nous sommes injustes en ne voyant en Louis IX ou Saint-Louis qu'un monarque très religieux, même un tantinet fondamentaliste. Il faut reconnaître que son entourage féminin ne l'a pas aidé à afficher une vision plus sereine de sa foi.

St Louis départ dernière  
croisade - Enluminure  
des Grandes Chroniques  
de France 14ème siècle  
BNF Manuscrits Français  
verso 1370-73



# Vie du village

## Des nouvelles de nos jeunes

OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER (DEI)



ELOÏSE GIRAUD

Éloïse Giraud a obtenu ce diplôme d'état d'infirmier (DEI) et a été embauchée de suite à l'hôpital de Bagnols sur Cèze. Bravo à Eloïse qui va travailler dans un des secteurs essentiels de notre pays .

Eloïse Giraud



ILS ONT RÉUSSI LE BACCALAURÉAT



MANEL DLIMI

Manel Dlimi a décroché le bac S et a démarré la première année de médecine à Nîmes.

LAURE FRANÇOIS

Laure François a réussi la bac STMG et a intégré une prépa artistique à Montpellier.

ELSA GIRAUD

Elsa Giraud a eu le bac sciences et techniques de laboratoire et est inscrite à la fac de chimie à Montpellier.

MATHYS LAFAY

Mathis Lafay bac technique et fait un BTS électronique à Montpellier.



Manel Dlimi

BACCALAURÉAT  
DIPLOME  
BREVET COLLEGE

B A  
D  
B R I



# ILS ONT RÉUSSI LE BREVET DES COLLÈGES



## ELOÏSE GAILLARD

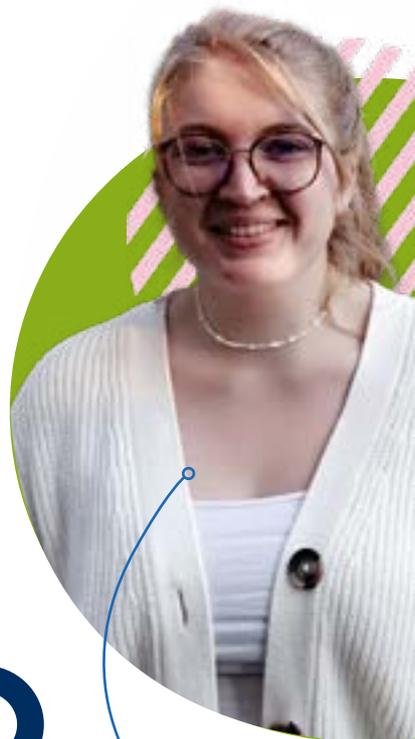
Eloïse Gaillard a obtenu son brevet et entre au lycée à Bagnols-sur-Cèze.

## NOÉMIE GIRAUD EMMANUEL ROUSSEL

Noémie Giraud, Emmanuel Roussel ont réussi le brevet des collèges et rentrent en seconde au lycée Gide d'Uzès.

# ILS QUITTENT L'ÉCOLE DE VALLABRIX ET RENTRENT AU COLLÈGE

ANNA CLAUSEL de Coussergues a quitté l'école en CM1  
JEANNE BORGE  
MATHILDE BOZE  
THAÏS COLOMBEL  
LOUKA DESURAUNE  
MORGANE FAVAND  
YUMA HÜCKEL  
ELYNA MASSE  
MEHDY SOURO



Elsa Giraud

# ILS RENTRENT À L'ÉCOLE DE VALLABRIX

THIAGO BOURDEAU  
ILIANA CANIZARES-REYNERTO  
LISE DIGON  
MIA FROIDEVAUX  
LUANA KRAMER  
LÉO LABELLE  
AGATHE MOURBRUN

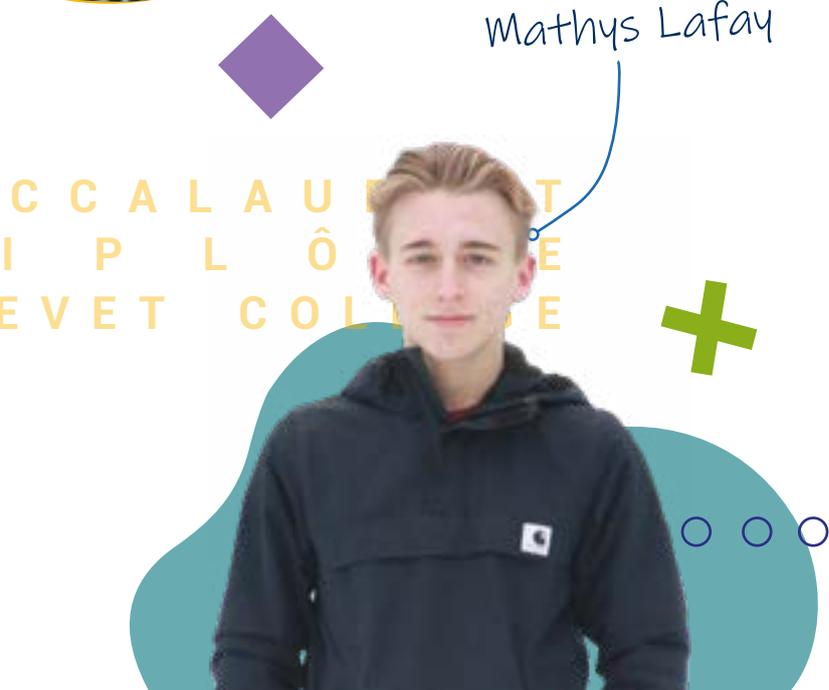


# ILS ARRIVENT À VALLABRIX À LA RENTRÉE 2021

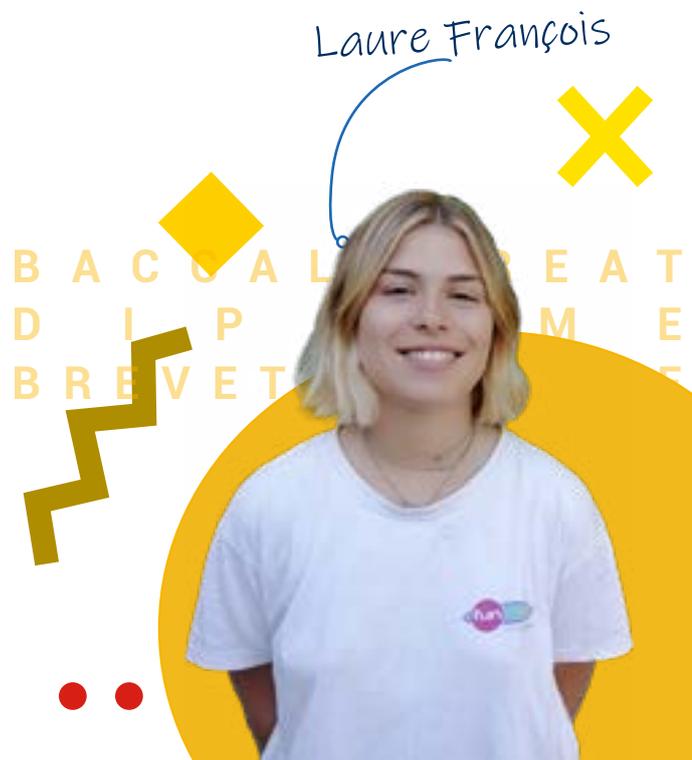
LYAD BIANCIOTTO CP  
MAÏSSA BIANCIOTTO CM1



Eloïse Gaillard



Mathys Lafay



Laure François



BAC CAL  
DIP  
BREVET



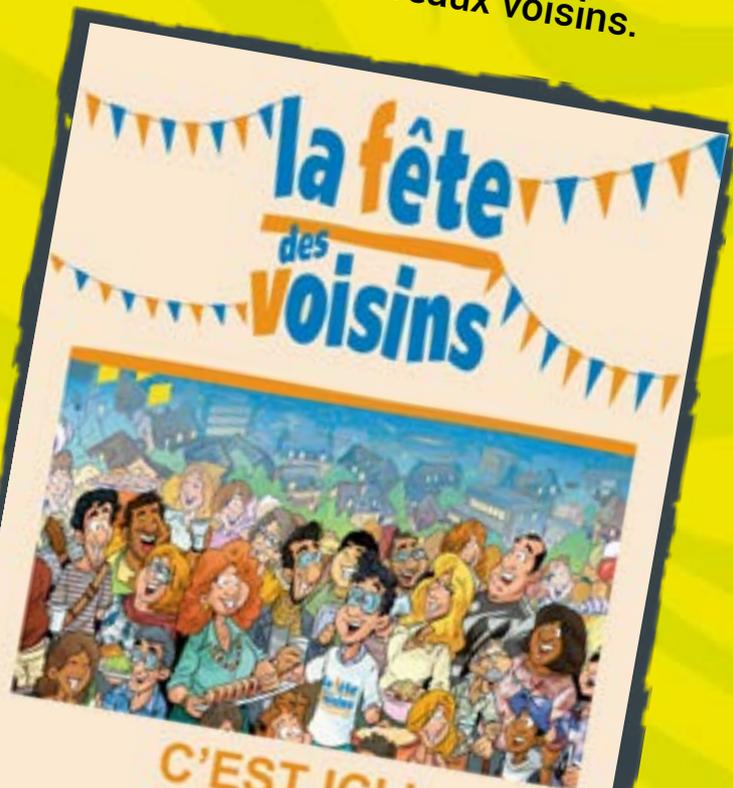
**LA RUE DES OLIVIERS ET DES AIRES ETAIENT ENCORE AU RENDEZ-VOUS CETTE ANNEE POUR LA FETE DES VOISINS !**

**17 SEPTEMBRE**

# **LA FÊTE DES VOISINS**

Cette soirée du 17 septembre fût un bon moment de convivialité pour apprendre à mieux se connaître et accueillir de nouveaux voisins.

La demande de la fête est bien réelle et toute la rue s'est réunie dans la bonne humeur, chacun apportant un bon petit plat et une boisson pour un buffet partagé, les enfants participant à la fête dans une ambiance naturelle et réjouissante.



**C'EST ICI !**

*Vous avez oublié vos chaises ?  
Pas de problèmes.. Vous resterez debout !*

La soirée débute pour 18h30 ! Pour toute autre information veuillez vous adresser au service concerné  
Contactez Maryse au 06.13.51.58.04 ou Bénédicte au 07.82.45.17.45

# 15 années à Vallabrix

Sylvie et Olivier Lafay sont arrivés à Vallabrix en 2006, avec leurs deux enfants, Capucine et Mathys.



A peine le temps de défaire les valises et déjà la vie du village les requiert. Avec d'autres parents d'élèves qui vont devenir des amis, ils apportent leur énergie et leur fantaisie au bureau de l'APE. Olivier crée dès 2007 un site internet pour donner un écho aux activités de l'école. Rapidement le site évolue et devient l'outil de communication de la mairie, le site officiel de Vallabrix dont Olivier est resté le webmaster. La mairie sollicite aussi ses compétences en informatique pour dépanner les ordinateurs et « fluidifier » les réseaux. Disponible et efficace, il intervient chaque fois que le service public est en souffrance. A l'école, au secrétariat, à la médiathèque, on compte sur lui.

Entre 2006 et 2008, un groupe de jeunes femmes trentenaires donne le ton au cours de gym de Sports et Loisirs. On bouge, on s'amuse : Sylvie est de la partie. Elle met aussi son talent d'infographiste au service de la gazette municipale et signera la mise en page de 20 numéros du 49 au 69. On reconnaît son style sur les affiches qui annoncent les expos de la médiathèque et certains spectacles. Le GPN lui a confié l'édition de son Livret des arbres : une réalisation d'envergure.



Le travail de Sylvie a accompagné toute l'activité culturelle de la commune

au cours de ces années. Nous avons bénéficié de sa curiosité, de son sens des relations. Nous nous souvenons de Carlos et de Maria Gallice, animateurs d'un atelier de pratiques artistiques pour les enfants et de la fête de l'estampe en 2017 et 2018. C'est à Sylvie qui nous devons leur rencontre. Nous lui devons aussi le passage de témoin à Laure Peyroux qui signe la gazette 70.



Les parents et les enfants Lafay ont laissé d'autres traces de leur participation à la vie du village (*recensements de 2010 et 2015 : Sylvie ; en 2020 : Capucine ; inauguration de la place de la Liberté en 2013 : Mathys coupe le ruban. Depuis l'ouverture du centre équestre en 2015, Capucine est présente auprès de Margot Atlan*).



Au moment où ils bouclent les valises, leur départ n'est qu'un éloignement : les liens subsistent, la vie municipale continuera avec eux.



## **Contributions**

**Ont contribué à la rédaction des informations municipales : Thierry Eveilleau, Maryse Frammery, Christophe Gassin, Odile Pernin-Vidal, Bernard Rieu, Anne-Marie Sanguin, Marie-Hélène Vaux.**